



COMMUNIQUE

Réélection de Pierre Mongin à la tête de la RATP

Paris, le 23 juillet 2009

La CGT/RATP constate que le jeu politique, le lobbying, l'information et la désinformation médiatique faite autour de la future présidence de la RATP ces derniers mois ont été autant d'éléments de déstabilisation voire de fragilisation qui trouvent aujourd'hui leur conclusion par la reconduction de M.Mongin comme PDG de la RATP.

Notre Organisation Syndicale considère que ce qui est essentiel ce n'est pas tant l'homme (ou la femme) à la tête de l'entreprise que la politique qu'il (qu'elle) y mène. Il nous reste donc à savoir quelle feuille de route a été confiée par le gouvernement à M.Mongin. De ce point de vue, les récentes déclarations du Chef de l'Etat sur sa vision du devenir de l'entreprise comme la composition de ce nouveau Conseil d'Administration ne manquent pas de susciter interrogations, voire inquiétudes.

La question des transports en France comme en Europe et singulièrement du transport collectif au sein de la Région Capitale fait l'actualité.

Alors que l'Ile de France souffre, depuis plus de 25 ans d'un manque d'investissement, l'ensemble des observateurs, acteurs et décideurs politiques et institutionnels de tous niveaux, ne peuvent que partager aujourd'hui un même constat : le réseau de transport collectif peine à se développer, se dégrade dans ses infrastructures et répond de moins en moins aux attentes exponentielles des usagers en droit d'attendre de notre entreprise publique de service public un haut niveau de qualité, de sécurité et de confort.

Cette situation est la résultante des choix politiques d'hier qui, pour certains, valorisaient le développement des transports individuels et des infrastructures routières, pour d'autres menaient une politique à court terme et donc à courte vue, loin de répondre aux besoins d'alors et d'anticiper les besoins de demain... en l'occurrence ceux qui nous font face aujourd'hui !

La saturation de la ligne 13, le volume de transport péniblement assuré sur les lignes A et B du RER, la dégradation du réseau bus, le danger de l'obsolescence à moyen terme de nos infrastructures en sont les plus importants révélateurs.

Les agents de la RATP sont très attachés à la bonne réalisation de leurs missions de service public, leur professionnalisme, leur savoir-faire et leur implication quotidienne dans un environnement qui parfois se dégrade de manière significative en est la plus belle des démonstrations.

La RATP et les agents qui la composent n'ont pas attendu les propos du Président de la République pour faire de la RATP ce qu'elle est aujourd'hui : une grande entreprise publique dont le sérieux, le haut niveau de savoir-faire sont connus et reconnus de l'ensemble des acteurs du transport, bien au-delà de nos frontières comme de celles de l'Europe.

Dans ce cadre, nous réaffirmons que le statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial pour notre entreprise publique nationale à vocation régionale, est un atout. Il permet la continuité de service et il est facteur de développement, de réactivité et d'intégration sociale. C'est un modèle et une organisation enviés par de nombreux pays qui ont fait d'autres choix que ceux portés

par les valeurs du service public à la française. En ces temps de crise qui remettent en cause les thèses libérales prétendant faire de l'entreprise privée et du tout marchandise, la matrice de toute l'économie, ce modèle porté par la collectivité nationale, retrouve toute sa légitimité et démontre le bien fondé de son existence et sa modernité.

Ceux qui disent qu'il faut changer ce statut qu'ils qualifient de « ringard » sont à 180° des attentes et des besoins des usagers et des salariés de cette entreprise.

Aujourd'hui s'ouvrent de nouveaux défis pour la RATP : améliorer la qualité et le volume de transports en Ile-de-France, répondre aux « grands projets » sans se mettre en concurrence avec l'autre opérateur public qu'est la SNCF, et ce, dans un cadre nouveau provoqué par la mise en œuvre, le 3 décembre prochain, du règlement Européen sur les transports collectifs de personnes.

La CGT/RATP n'est pas dupe du débat qui traverse notre pays sur l'avenir des entreprises publiques, les exemples hélas ne manquent pas, que ce soit « France Telecom », « EDF », « GDF » ou « La Poste », la question de la maîtrise publique pour le développement, l'exploitation et l'entretien des réseaux est essentielle dans l'organisation de la société d'aujourd'hui et dans la capacité de l'Etat, des Régions et des collectivités à assurer la pérennité de leurs missions comme pour ce qui est de l'aménagement du territoire.

La question de l'avenir des services publics en général et du notre en particulier se pose donc bien en terme de moyens à leur donner pour assurer et développer leurs missions, ce qui pose la question des financements et des ressources financières. Qui aujourd'hui peut considérer la dette de l'entreprise comme un élément n'étant pas la conséquence de décisions politiques portant sur l'aménagement du territoire dont la RATP a dû, historiquement, assumer seule la charge ?

La RATP est une entreprise qui n'a pas à rougir de sa gestion, les agents qui la composent attendent un juste retour de leur investissement et de leur haut niveau de professionnalisme au travers la mise en place d'une politique salariale et sociale plus ambitieuse, de nouvelles garanties sur leur protection sociale et l'égalité de traitement face à la retraite dans le cadre de notre régime spécial par la mise en œuvre d'un dispositif permettant aux agents embauchés à partir du 1^{er} janvier de cette année de voir prendre en compte la pénibilité de leur métier et les contraintes fortes que font reposer sur chacun nos missions de service public.

Nous défendons l'emploi statutaire et combattons la stratégie de productivité dogmatique inscrite dans le Plan d'entreprise « Ambition 2012 » qui, rappelons le, a supprimé 730 postes en 2008 et plus de 400 en 2007, 600 suppressions supplémentaires étant inscrites au budget 2009. Pire que certaines entreprises privées où l'on qualifie cela de « plans sociaux », à la RATP c'est une anonyme réduction des postes. Pourtant les conséquences en sont les mêmes : d'avantage de chômeurs car moins de postes à offrir, plus de précarité et un gouvernement qui, au travers ses entreprises et services publics ne « jouent pas le jeu » du maintien d'emplois pérennes, seul facteur à relancer réellement l'économie.

Avenir de l'entreprise publique, de son statut et du statut des agents, mise en œuvre des « grands projets » en Île-De-France, application du règlement Européen, mise en place de structures portant sur la gouvernance des projets et d'espaces de démocratie sur la définition de ces derniers, droits nouveaux pour les salariés... voici autant de thèmes dont nous aurons à débattre, notre Organisation Syndicale s'engage résolument dans la défense de notre service public, dans l'intérêt premier de la population et des agents et s'opposera avec eux à toute tentative de remise en cause, de destruction ou de fragilisation du grand service public national qu'est la RATP !

C'est donc bien dans ce cadre d'analyses, d'exigences et de revendications que nous prenons acte de la proposition du gouvernement sur la future présidence de la RATP.